

Le dispositif de l'ANSEJ à la loupe

Mohammed Himrane

Université de Jijel

himranemohamed@yahoo.fr

Received: 31/12/2018

Accepted: 14/03/2019

Published: 30/06/2019

Résumé :

L'Algérie a engagé plusieurs démarches en vue de promouvoir la création d'entreprises et lutter contre le chômage. Le fléau de chômage touche encore de plein fouet la plus importante tranche d'âge, à savoir les jeunes diplômés, qu'ils soient issus de la formation professionnelle ou de l'université. A cet effet, l'action des pouvoirs publics s'est traduite par la mise en place de plusieurs dispositifs d'aide à la création d'entreprises. A ce stade, dans la présente étude qui se présente comme une évaluation du dispositif de l'ANSEJ, nous avons essayé d'analyser sa participation à la création d'entreprises et à la lutte contre le chômage .

Pour ce faire, nous avons choisi une méthode analytique, et il en ressort que le dispositif participe d'une manière significative à la création des entreprises par rapport au total des créations d'entreprises en Algérie. Toutefois, la qualité des entreprises créées, notamment celles qui représentent un potentiel d'emploi élevé restent insuffisantes .

Mots clés: Ansej, création d'entreprises, emploi, chômage.

Jel Classification: M19, O57.

ملخص:

اتخذت الجزائر عدة خطوات لتعزيز خلق المؤسسات ومكافحة البطالة. ان ظاهرة البطالة مازالت تؤثر على أهم الفئات العمرية ، أي الخريجين الشباب ، سواء من التكوين المهني أو من الجامعة. وعليه ، أدى الإجراءات الذي اتخذتها السلطات العامة إلى إنشاء العديد من اجهزة الدعم لإنشاء المؤسسات. في هذه الدراسة حول تقييم جهاز الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب ، فحاولنا تحليل مشاركتها في مجال دعم و خلق المؤسسات ومكافحتها للبطالة. للقيام بذلك ، اخترنا طريقة تحليلية ، تظهر أن الجهاز ساهم بشكل كبير في إنشاء المؤسسات نسبة الى العدد الإجمالي للمؤسسات الناشئة في الجزائر. ومع ذلك ، لا تزال نوعية الأعمال التي تم إنشاؤها غير كافية ، لا سيما تلك التي تتمتع بإمكانية توظيف عالية.

كلمات مفتاحية: الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب ، خلق المؤسسات ، التشغيل، البطالة.

تصنيف JEL: M19,O57.

Introduction:

Les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne ont réduit à néant les illusions de puissance du potentiel industriel algérien et révélé la dépendance et la fragilité d'un système construit sur la seule performance du secteur des hydrocarbures.

À cet effet, le gouvernement a été obligé d'entamer des réformes plus profondes, notamment, par une ouverture plus conséquente du secteur privé qui a commencé au début des années 1990.

Les réformes économiques entamées dans le cadre de la libéralisation et la privatisation ont permis le renforcement et l'émergence du secteur privé. Ainsi, la création d'entreprises privées et la dynamique entrepreneuriale deviennent le cheval de bataille du gouvernement en vue de créer de la richesse et de l'emploi.

En fait, le sacro-saint des buts d'un gouvernement est la lutte contre le chômage et la création de richesses, car elles constituent un socle de stabilité et de rayonnement social. À ce titre, les gouvernements disposent de politiques publiques comme outils qui leurs permettent d'intervenir et d'interagir avec la vie sociale de leurs citoyens.

Une politique publique, selon Lesli Pal, est « une série d'actions ou d'inactions que des autorités publiques choisissent d'adopter pour régler un problème ou un ensemble de problèmes» (Pal Leslie, 2010). Dans le cadre de la stratégie du gouvernement de lutte contre le chômage à travers la création d'entreprises, une enveloppe de 350 milliards DA a été allouée lors du programme quinquennal 2010-2014 (Saïb Mohamed, 2014), et ce, pour accompagner l'insertion professionnelle des diplômés universitaires et de la formation professionnelle, à travers les dispositifs mis en place par l'Etat pour aider à la création d'entreprises et à l'emploi.

La présente étude se limite à l'évaluation du dispositif d'aide à la création d'entreprises, l'ANSEJ. Cet accompagnateur partage des caractéristiques communes avec d'autres dispositifs telles que le mode de financement et les procédures d'accompagnement. Par ailleurs, cette importance portée pour la création d'entreprises suscite un intérêt aussi bien pour l'État que pour tous les autres intervenants dans ce secteur. Cela nous amène à focaliser notre problématique autour de la question suivante : **Dans quelle mesure le dispositif d'aide à la création d'entreprises, l'ANSEJ favorise-il la création d'entreprises en Algérie ?**

L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, créée en 1996 et opérationnel à partir de 1997, a financé plusieurs projets depuis son lancement, dans le but d'absorber le chômage des jeunes et de diversifier l'économie algérienne à travers la création d'entreprises.

Concernant notre méthodologie, nous allons traiter plusieurs aspects du dispositif qui nous renseigne sur ses limites et réussites. Pour procéder, nous allons étudier l'évolution des créations d'entreprises dans le cadre de l'ANSEJ, faire apparaître la part des universitaires et des bénéficiaires issus de la formation professionnelle, ainsi que la part des femmes dans le total des projets financés par l'ANSEJ, et à la fin nous analyserons le coût et le taux de recouvrement, ainsi que la contribution de l'ANSEJ dans la création totale des PME en Algérie et ses limites.

1. Analyse et évaluation du dispositif ANSEJ

Pour toute évaluation, l'identification de la politique publique est une phase primordiale, cela passe par la détermination des caractéristiques particulières qui régissent toute politique publique (Surel, 2002). Les méthodes de l'évaluation reposent sur un ensemble de techniques, notamment autour de la notion de pertinence, d'efficacité, d'efficacités et d'impact d'une politique » (Drast-Dguhc et al, 2004).

1.1. Evolution des créations d'entreprises dans le cadre de l'ANSEJ

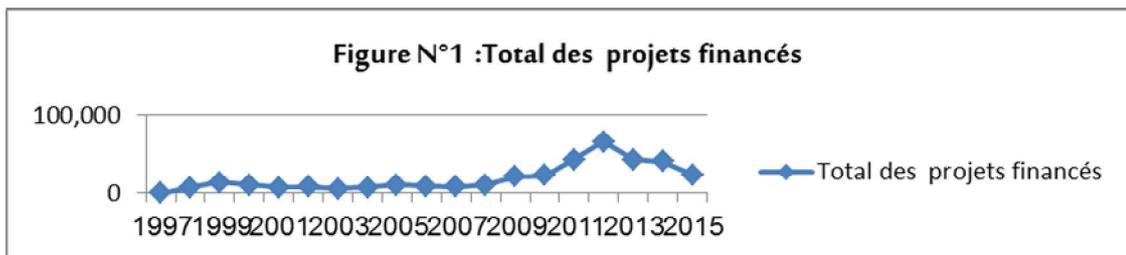
Selon Schumpeter «L'essence de l'entrepreneuriat s [...] a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons (Fayolle et Verstraete, 2014). Pour étudier l'évolution des créations d'entreprises, nous allons nous servir du tableau et de la figure suivants :

Tableau N°1 : Evolution des projets financés par l'ANSEJ.

Années	1997	1998	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total projets financés	69	7223	8 645	8 102	10 634	20 848	22 641	42 832	65 812	43 039	40 856	23 676

Source: Etabli sur la base des statistiques de l'ANSEJ.

Tableau 1 et graphe 01 retracent l'évolution des projets financés par l'ANSEJ, nous constatons une évolution continue. En effet, dans la première année de création, en 1997, l'ANSEJ avait financé 69 projets seulement au niveau national (dont 36 à Alger). Le départ timide était dû notamment à la méconnaissance du dispositif de la part des jeunes et leurs réticences envers le crédit.



Source : Etabli sur la base des statistiques de l'ANSEJ.

Dès la deuxième année, on constate une évolution fulgurante, les projets financés passant de 69 à 7 223 en deux années, et cela est dû essentiellement à une politique médiatique sur tout le territoire national expliquant les modalités et les opportunités que procure le dispositif, ajouté à cela, l'implication des autorités publiques qui trouvent dans ce dispositif un moyen de résorber le chômage et de création d'un réseau de petites et moyennes entreprises en Algérie qui rappelons le, constitue un défi de modernisation et d'évolution de l'économie algérienne.

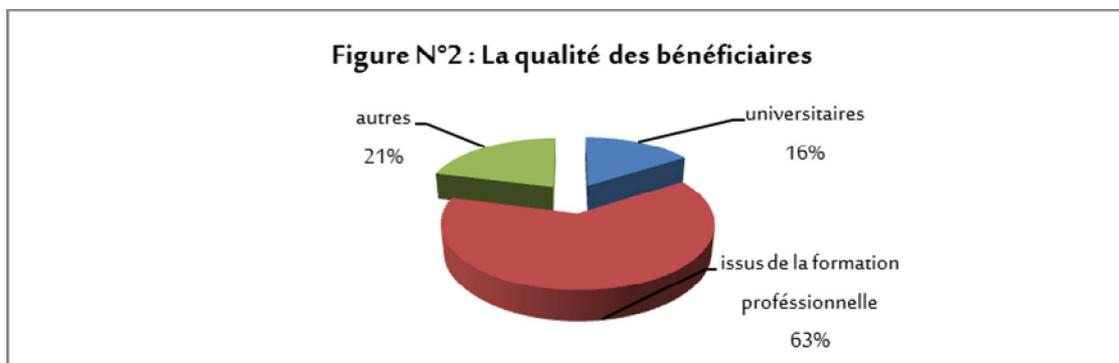
L'année 1999 marque une hausse des projets financés par l'ANSEJ, en effet, l'ANSEJ a financé 13 816 projets, mais cette tendance marque un recule dès l'année 2000 où on constate une baisse de près de la moitié de projets financés, allant de 10 704 en 2000 à 5 666 projets en 2003. Une reprise timide de l'évolution des créations d'entreprises entre 2004 et 2005, mais dès 2006, on constate une rechute de la courbe qui continue en 2007.

Bénéficiant d'une manne financière abondante en Algérie, les avantages et les facilitations octroyés par l'ANSEJ continuent d'avantage à financer les projets de jeunes chômeurs qui désirent devenir entrepreneurs. En effet depuis 2008, on constate une hausse des projets financés et cette tendance se poursuit jusqu'à 2014, avec un pic en 2012 qui avait atteint 65 812 projets financés.

Dans un contexte d'instabilité, de gronde sociale et de révolution régionales, les autorités publiques à travers des dispositifs d'aide à la création d'entreprises avait dû financer plus de projets d'investissement dans le but d'apaiser la tension sociale notamment chez la catégorie des chômeurs. Selon un bilan établi par l'agence ANSEJ : « un pic a été enregistré en 2012 suite à la mise en œuvre des nouvelles mesures décidées lors du Conseil interministériel du 22 février 2011 et à la modification du décret exécutif fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs ». L'année 2015 enregistre une baisse de près de la moitié comparativement à l'année 2014, et cela dans un contexte de chute des cours de pétrole et de diminution des recettes de l'Etat, cette tendance peut continuer dans les années à venir dans le cas où les ressources financières de l'Etat restent insuffisantes pour le financement de tels dispositifs.

1.2. La qualité des bénéficiaires.

Figure 2 nous renseigne sur la qualité des bénéficiaires (universitaires/ issus de la formation professionnelle et autres) :



Source : Etabli nous-mêmes sur la base de statistiques publiées par Algérie Presse Service.

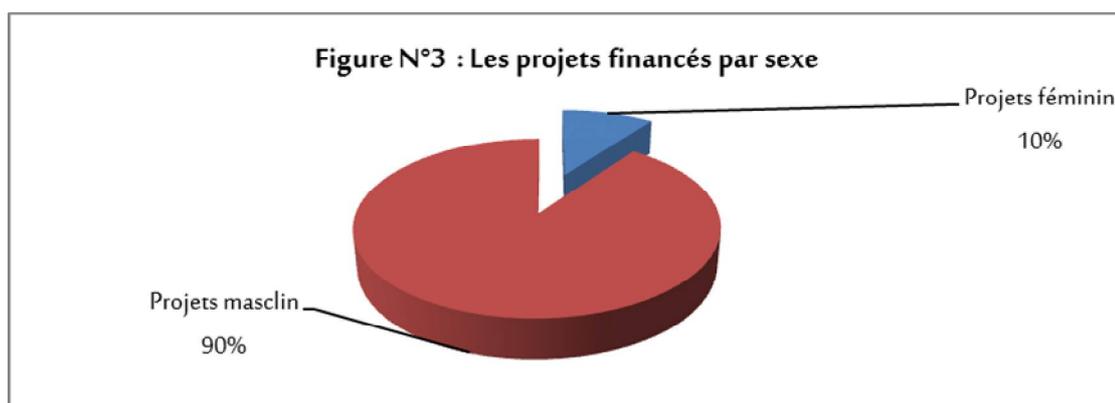
L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes accorde un financement aux jeunes chômeurs, situés dans la tranche d'âge 19-35 ans, jouissant d'une qualification professionnelle en relation avec l'activité projetée. Les universitaires et les bénéficiaires issus de la formation professionnelle représentent respectivement 16% et 63% du total des bénéficiaires des financements accordés par l'ANSEJ. A lecture de ces statistiques, on remarque que la part la plus importante des financements a été accordée aux personnes issues de la formation professionnelle, ensuite à la part des universitaires.

D'autre part, le chômage touche les diplômés de la formation professionnelle à hauteur de 23.3% et les diplômés universitaires à hauteur 21%, ce qui soulève la question des débouchés et de la possibilité de faire trouver de l'emploi à ces catégories.

Une question qui peut être soulevée est celle relative à la qualité des projets que les universitaires mettent en place. Pour bénéficier d'un financement de l'ANSEJ, il faut que le projet en question soit en relation directe avec le diplôme, à ce titre, plusieurs universitaire ne trouvent pas de travail en rapport avec leurs spécialités respectives, ils se voient en conséquence basculer vers de petits métiers en suivant d'autres formation de courte durée.

Et pour répondre à ce défi et d'autres, des études de terrain seraient indispensables pour établir une cartographie des bénéficiaires ainsi que la qualité des projets.

1.3. Les projets financés par sexe (homme, femme)



Source : Etabli sur la base des statistiques publiées par Algérie Presse Service.

Figure 3 retrace le secteur d'activité concernant les promoteurs de l'ANSEJ durant la période 1997 -2015 entre les projets féminins et masculins. En Algérie, les femmes ont le droit d'entreprendre, de constituer une entreprise et de bénéficier des aides de l'Etat comme les hommes, ainsi théoriquement il y a aucune entrave juridique restrictive envers l'entrepreneuriat féminin. Alors qu'à la lecture de ces statistiques, on constate que sur un totale de 23 676 projets financés par l'ANSEJ depuis 1997 à 2015, les femmes ont bénéficié seulement de 10 %, à savoir 35639 contrairement aux hommes qui ont bénéficié de la part du lion à savoir 90% qui correspond à 321 079 projets.

Pour essayer de comprendre pourquoi l'entrepreneuriat féminin peine à se développer dans notre pays, nous allons nous y intéresser, et éventuellement identifier les causes qui l'empêchent de s'épanouir.

2. L'entrepreneuriat féminin

Avant de nous intéresser à l'évolution des créations d'entreprises par les femmes dans le cadre de l'ANSEJ, nous allons présenter les facteurs qui influencent le travail féminin pour mieux comprendre notamment, la part des créations d'entreprises dans le cadre de l'ANSEJ qui demeure dérisoire.

1.4.1. Les facteurs qui favorisent le travail féminin

Un certain nombre de facteurs favorise le travail féminin en Algérie (Grangaud,2011) :

A) Un nombre croissant de filles diplômées

En effet, nous constatons que le nombre de filles diplômées et toujours en évolution, même si à un temps donné les garçons diplômés étaient supérieurs aux nombre de filles. Cette situation s'est inversée. En effet aujourd'hui, les filles sont plus diplômées que les garçons.

B) Une législation qui bannit toute discrimination en matière de formation et de travail.

La constitution stipule l'égalité entre les citoyens sans aucune discrimination. Elle prévoit également que les institutions ont pour finalité d'assurer l'égalité entre citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles et notamment ceux qui empêchent la participation de tous à la vie économique, tous les citoyens ont droit au travail. La loi relative aux relations de travail dispose que «tout employeur est tenu d'assurer pour un travail de valeur égale l'égalité de rémunération entre les travailleurs sans aucune discrimination»¹.

C) Une protection sociale de la femme travailleuse large et socialisée

Contrairement aux hommes, les femmes peuvent demander de partir à la retraite à un âge inférieur; par ailleurs en cas de maternité, la femme salariée bénéficie d'un congé de 14 semaines avec un salaire maintenu à 100% couvert par le système de sécurité sociale.

D) Des facteurs démographiques moins contraignants vis-à-vis du travail

Après l'indépendance de l'Algérie, les femmes se mariaient rapidement et avaient une nombreuse progéniture, contrairement à ce qu'on constate aujourd'hui.

1.4.2. Les facteurs qui freinent le travail féminin

Contrairement aux facteurs qui favorisent le travail féminin, plusieurs facteurs contraignants subsistent dans notre société à savoir :

➤ **La femme et son environnement familial**

Les femmes mariées sont considérées, en premiers lieu, comme des mères. Par conséquent, c'est à elles qu'incombent la tâche d'élever les enfants et de s'occuper des tâches ménagères du quotidien. Les femmes avec enfants souffrent aussi de manque de structures d'accueil des enfants à bas âges telles que les crèches.

➤ **Les restrictions à la mobilité**

➤ Selon une enquête de l'ONS², à la fin de 2013, les femmes chômeuses sont près de 90% à refuser un emploi dans une autre Wilaya, et 88% à refuser un emploi éloigné du domicile, et cela est dû notamment au refus de la société algérienne d'accepter qu'une femme puisse louer seule, et cela pose donc un problème de mobilité.

¹L'article 55 et suivant de la loi 90-11 du 21 Avril 1990 portant sur le droit au travail pour tous.

²ONS : « activité, Emploi et chômage au 4 trimestre 2013, N 653 », p7.

➤ Une stéréotype : la place de la femme est au foyer

Dans une société paternaliste comme la nôtre, qui relègue la femme a une seconde zone, pense que la place de la femme est au foyer et ne doit pas se montrer devant des hommes étranger de la famille.

➤ Il y a des métiers réservés aux hommes

L'une des idées reçues en Algérie qui subsiste dans la société algérienne et dans d'autres pays dans le monde, est celle qui consiste à dire que il ya des métiers réservés aux hommes et d'autre aux femmes. Cette idée est dominante tant chez les hommes que chez les femmes.

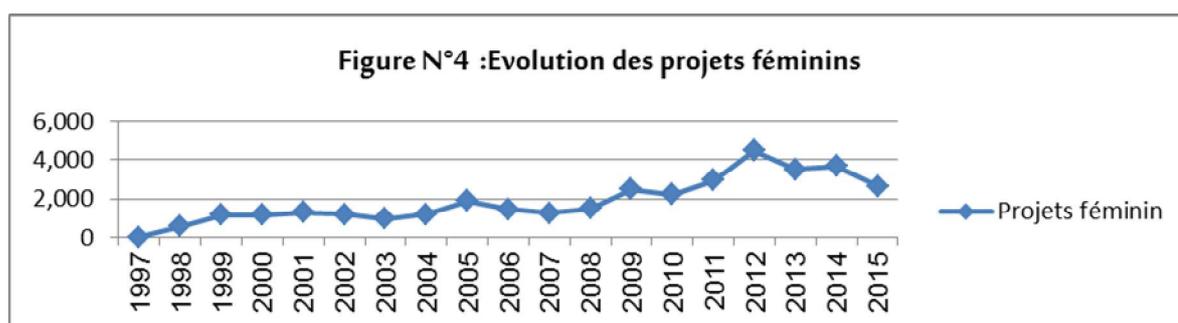
1.4.3 L'évolution des projets féminins dans le cadre de l'ANSEJ

Après avoir fait ressortir la part des projets financés par les femmes, par rapport au total des projets et après le constat d'une infime partie qui leur est consacrée, ainsi que l'identification des facteurs qui influent sur l'entrepreneuriat féminin, nous allons nous intéresser à l'évolution des créations des micro-entreprises par les femmes.

Tableau 2 : Evolution des projets féminins

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Projets féminins	961	1 187	1 889	1 461	1 264	1 502	2 496	2 211	2 951	4 477	3 526	3 665	2 645

Source: Etabli par sur la base des statistiques de l'ANSEJ.



Source: Etabli sur la base des statistiques de l'ANSEJ.

En effet, on constate un début très timide avec 5 projets en 1997 et cela est dû aux mêmes raisons citées pour leurs homologues hommes. De 1998 à 2002, on constate une évolution passant de 581 projets à 1 210. En 2003, les projets financés repassent sous la barre des 1 000 projets pour enregistrer seulement 961 projets.

De 2004 à 2011, on constate une évolution des projets par rapport aux années précédentes, mais avec des fluctuations: certaines années enregistrent des évolutions, d'autres marquent des régressions. En effet, on

constate des pics notamment en 2009 avec 2 496 projets et en 2011 avec 2 951 projets, alors qu'en 2007, on constate une régression (1264 projets).

L'année qui a enregistré le nombre le plus important de projets financés par l'ANSEJ est celle de 2012 avec 4 477 projets, ce qui est encore valable aussi pour les projets accordés aux hommes, et cela est dû aux mêmes raisons citées plus hauts. A partir de 2012, on constate une diminution qui se confirme même en 2015 avec 2 645 projets financés qui passe sous la barre des 3 000 projets, alors que les projets masculins ont atteint 21 031 projets, ce qui nous laisse nous interpeler sur l'explication de la faiblesse de la place de l'entrepreneur féminin en Algérie.

3. La répartition par secteurs d'activités

Tableau N°3 : répartition par secteurs d'activités (cumul au 31/12/ 2015)

Secteur d'Activité	Projets financés	Emploi au démarrage	Nombre moyen d'emplois	%	Montant d'investissement	Coût moyen de l'emploi (DA)	Coût moyen d'une micro-entreprise (DA)
Service	103 401	241 241	2	29,0%	328 470 024 600	1 361 585	3 176 662
Transport Marchandise	56 531	96 241	2	15,8%	145 558 855 730	1 512 441	2 574 850
Agriculture	50 042	119 801	2	14%	176 067 994 300	1 469 670	3 518 404
Artisanat	42 302	124 937	3	12%	108 582 022 196	869 094	2 566 830
BTPH	30 616	90 936	3	9%	114 206 153 185	1 255 896	3 730 277
Industrie	22 481	66 925	3	6,3%	100 471 609 694	1 501 257	4 469 179
Transport voyageurs	18 984	43 677	2	5,3%	46 617 872 026	1 067 332	2 455 640
Transport frigorifique	13 382	24 128	2	3,8%	33 755 061 939	1 399 000	2 522 423
Profession libérale	8 740	19 911	2	2,5%	19 313 662 381	970 000	2 209 801
Maintenance	8 605	20 277	2	2,4%	21 321 269 192	1 051 500	2 477 777
Pêche	1 094	5 415	5	0,3%	7 211 282 240	1 331 723	6 591 666
Hydraulique	540	2 009	4	0,2%	3 157 045 389	1 571 451	5 846 380
Total	356 718	855 498	2	100%	1 104 732 852 871	1 291 333	3 096 936

Source :Le Bulletin d'information statistique N°28, ministère de l'Industrie et des Mines.

A la lecture de ce tableau qui reprend la répartition par secteurs d'activités, on constate que le secteur des services est le plus important durant la phase 1997 à 2015 avec un taux de 29%, soit 103 401 projets financés. Il comptabilise pour l'année 2015 un taux de 34%, soit 8 049.84 projets financés, mais même si ce secteur reste dominant, il a enregistré une nette régression. En effet, il compte 68% des projets financés en 2011 et près de 60 %, soit 41 509 projets pour la période allant de 1997 à 2005. Ce secteur a engendré 241 241 emplois au démarrage avec deux emplois en moyenne par projet, et un coût moyen de 3 176 662 dinars. Ce constat nous renseigne sur l'orientation des projets et notamment la saturation des secteurs au détriment des autres secteurs plus porteurs et à un potentiel d'emplois plus important que les services (généralement produisant peu d'emplois).

Les secteurs du bâtiment, travaux publics et habitat (BTPH) ont enregistré une évolution alors qu'ils comptaient que 3.6% durant la période 1997-2005, soit 2 563 projets financés. Ils enregistrent en 2010 un taux de 7%, soit 1 584,87 projets financés, l'évolution se confirme durant 2015 avec un taux de 16% soit 3788.16 projets. De 1997 à 2015, les dits secteurs enregistrent un cumul de 30 616 projets avec 90 936 emplois créés au démarrage et une moyenne de trois emplois par projets, mais ces secteurs restent dominés par les entreprises étrangères notamment chinoises qui bénéficient de grands projets de construction institués par l'Etat à l'image de l'autoroute (Est-West).

Concernant le secteur de l'industrie, il a subi une évolution depuis 1997, mais il reste insuffisant vu l'industrialisation de notre pays. En effet, le secteur passe d'un taux de projets financés de 5.04%, soit 3516 projets durant 1997-2005 à un taux de 8% soit 1811.28 projets en 2010. Cette tendance à la hausse se confirme par la réalisation d'un taux de 16% soit 3788.16 projets en 2015. Durant la période de 1997 à 2015, il enregistre un cumul de 22 481 projets, soit un taux de 6.3%. Concernant l'emploi, il enregistre, 66925 emplois créés au démarrage avec une moyenne de trois emplois par projets. Le secteur de l'industrie reste l'un des secteurs qui se caractérise par un coût moyen élevé lors de la création. En effet la moyenne est de 4 469 179 dinars par projets.

Le secteur de l'agriculture reste un secteur stratégique, et vu que la majorité des importations sont d'ordre alimentaire et que l'Algérie n'arrive pas à atteindre son autosatisfaction dans ce secteur, l'ANSEJ peut jouer un rôle important dans la promotion de ce dernier. Dans ce contexte Mr Mourad Zemali, le DG de l'ANSEJ déclare que « Désormais, les nouvelles micros entreprises doivent être créatrices de richesse, et c'est à ce titre que les jeunes entrepreneurs doivent s'orienter vers l'agriculture, l'industrie, l'artisanat »³. Ce secteur a évolué en enregistrant de 1997 à 2005 un taux de 12% des projets financés, soit 8893 et un taux de 11%, soit 2264.1

³<http://www.lesoiralgerie.com/articles/2016/03/01/article.php?sid=192495&cid=2>.

projets, pour être doublé en 2015 avec un taux de 29%, soit 6866.04 projets financés. Concernant ce secteur, il a cumulé 50042 projets financés depuis 1997, soit un taux de 14%. Il a généré 119801 emplois et reste l'un des secteurs qui emploie le plus dans le cadre de l'ANSEJ.

Le secteur de transport de marchandises reste l'un des secteurs qui bénéficie des financements de l'ANSEJ. De 1997 à 2015, il a enregistré 56 531 projets avec un coût moyen de 2 574 850 dinars, mais si nous regroupons le transport de marchandises, le transport frigorifique et transport de voyageurs, nous arriverons à 88 897 projets financés, soit presque un taux de 25%. Le secteur de transport reste un secteur dépensier de devises, car il faut importer des véhicules et cela augmente la facture des importations et ne participe pas à la production nationale. Les wilayas dominantes en termes du nombre de projets financés par l'ANSEJ sont : Bejaia, Tlemcen, Oran, Tipaza, et Tizi-Ouzou.

4. Analyse des coûts et du taux de recouvrement

Sur l'ensemble des micro-entreprises créées, une proportion de 93 %⁴ a bénéficié d'un financement triangulaire (Banque/ANSEJ/Promoteur) et les 7% restants ont bénéficié d'un financement mixte (ANSEJ/Promoteur). Le coût moyen par entreprise est de 3 096 936 dinars par entreprise avec une moyenne de deux postes créés par entreprise. Ceci ramène le nombre d'emplois créés depuis 1997 à 855 498 emplois.

A ce stade, l'ANSEJ intervient avec un financement qui se présente comme un prêt non rémunéré (PNR) que ce soit pour un financement triangulaire ou pour le financement mixte. Durant la période 1997-2015, l'ANSEJ a marqué sa présence sur l'ensemble du territoire national par la libération de 301.8⁵ milliard de dinars au titre de PNR. Les prêts accordés ont subi une évolution fracassante passant de 24.62 milliards de dinars entre 1997 et 2005 pour atteindre 277.18 entre 2006 et 2015. Ce qui nous renseigne sur la part des financements qu'accorde l'ANSEJ sous forme de PNR, et la place des banques à ce niveau.

Le taux de recouvrement des PNR a atteint 63% entre 1997 à 2015, soit 190.134 milliards de dinars, sachant que l'opération de recouvrement a débuté en 2002 avec un recouvrement de 0.3 milliard de dinars pour les échéances arrivées à terme en 2016. Ils étaient de 100 millions de dinars alors que ce qui a été effectivement recouvré a atteint les 400 millions de dinars.

Vu les dépenses qui augmentent chaque année, l'agence n'est pas en mesure de continuer à financer à cent pour cent les projets sur la base de ces recouvrements. En effet, concernant l'année 2014, l'agence a financé

⁴ Statistiques ANSEJ.

⁵ Statistiques publiées par l'Agence Presse Service.

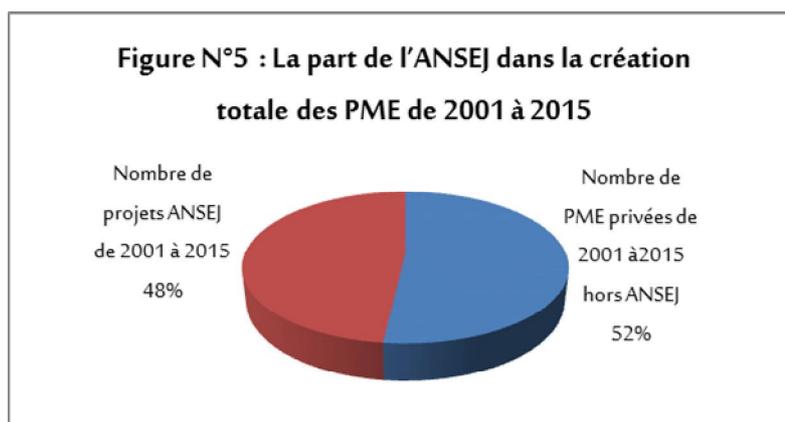
2 000 projets sur la base des recouvrements, soit 4.89% sur un total de 40856 projets, ce qui reste insignifiant, sachant que le dispositif existe depuis 19 ans et que les recouvrements ont commencé il y a 14 ans.

5. La contribution de l'ANSEJ dans la création totale des PME.

Tableau N°4 : La part de l'ANSEJ dans la création totale des PME.

Années	2013	2014	2015
Nombres de PME	777259	851511	934037
Nouvelles créations	65984	77252	82526
Nombre de projets ANSEJ	43 039	40 856	23 676
La part de l'ANSEJ dans la création totale des PME	65.22%	52.88%	28,69%

Source : statistique de la PME et les statistiques de l'ANSEJ.



Source : statistique de la PME et les statistiques de l'ANSEJ.

On constate que la création d'entreprises a globalement et nettement évolué dans le temps. Les statistiques disponibles indiquent que la majorité des PME ont été créées entre 2003-2015 suite à la loi d'orientation sur les PME en 2001, mais aussi suite à la mise en place des dispositifs d'aide à la création d'entreprises tels que l'ANSEJ, la CNAC, ANDI et ANGEM.

La contribution de l'ANSEJ dans la création d'entreprises est matérialisée dans ce secteur, en effet sur 674 088 PME privées créés entre 2001 à 2015, 324 906 projets sont financés par l'ANSEJ, ce qui représente un taux de 48% du total des PME/PMI en Algérie.

Par ailleurs, concernant les années reprises dans le tableau, on peut lire que par exemple pour l'année 2013, il y a eu 65 984 nouvelles créations de PME dont 43 039 projets créés dans le cadre de l'ANSEJ, soit un taux

de 65.22%. Pour les années, 2014 et 2015, les projets financés par l'ANSEJ représentent respectivement 52.88% et 28.69% du total des PME créés dans ces deux années. Concernant l'année 2015, on constate un ralentissement de la part de l'ANSEJ dans le financement et la création d'entreprises.

Ces constats nous renseignent sur la place primordiale qu'occupe ce dispositif pour la création d'entreprises en Algérie et son apport quantitatif au paysage entrepreneurial, mais aussi son apport pour la création d'emplois (le cumul de 855 498 emplois). Comme vu plus haut, le dispositif reste critiquable notamment sur le coût et le taux de recouvrement qui demeure insuffisant notamment en ce qui concerne l'autonomie financière et le financement des prochains projets, sans pour autant avoir besoin de recourir au trésor public.

6. Les limites du dispositif ANSEJ

Nous avons retenu les limites suivantes :

- L'absence d'une évaluation périodique de la politique de l'emploi et de création d'entreprises par le département ministériel en charge du pilotage de cette opération, ne permet pas de s'assurer du degré de réalisation des objectifs et de prendre connaissance des contraintes rencontrées dans sa mise en œuvre ;
- L'absence d'évaluations externes telles qu'elle est effectuée par l'IGF et la Cour des comptes, et leur publication. En effet, les rapports produits par ces entités restent frappés du secret et de la confidentialité ;
- L'absence de fiabilité des chiffres communiqués atténue la pertinence des données statistiques produites, car ils ne proviennent que d'une seule source.
- L'absence de coordination et d'échange d'informations entre les différents organismes en charge de la gestion des dispositifs d'aide à la création d'entreprises (ANSEJ; CNAC, ANGEM, ANDI) qui peut conduire à l'enregistrement de cas de fraude ;
- L'absence d'études comparatives sur les coûts directs et indirects de création des micros entreprises, voire même des emplois créés par les dispositifs n'est pas de nature à renseigner sur les meilleures possibilités offertes aux coûts les plus bas;
- L'absence de la production des données chiffrées fiables sur les soutiens indirects (dégrèvements fiscaux et sociaux, abattement des taux d'intérêt bancaires sur les crédits accordés), qui doivent être intégrés à l'évaluation des dispositifs, mais aussi par la direction générale des impôts puisque que l'on constate l'absence totale de ces statistiques ;
- Le manque d'accompagnement et de suivi des projets après leur création.

- Le manque de données sur la viabilité des entreprises créées dans le cadre des deux dispositifs ;
- L'absence d'une cartographie des bénéficiaires, pour identifier notamment la qualité de ces derniers et de leurs diplômes.
- Les résultats affichés dans le cadre de la création de micro entreprises renseignent sur la prédominance des activités de transport, soit 25% des activités financées par l'ANSEJ, qui est un secteur fortement dépendant de l'extérieur et qui ne génère pas assez d'emplois;
- Faiblesse dans le recouvrement des prêts non rémunérés (P.N.R) et l'absence des garanties quant à leur remboursement. Le fonds de garantie ne couvre que les crédits bancaires;
- L'importance des dossiers contentieux inhérents notamment aux retards de remboursement. Selon le directeur de l'ANSEJ, il y'a 13370 dossiers en contentieux⁶ pour l'année 2014.
- L'insuffisance des projets financés par les femmes qui représentent que 10%.
- La dominance des wilayas du nord concernant les projets financés par l'ANSEJ dont les premières sont : Bejaia, Tlemcen, Oran, Tipaza, et Tizi-Ouzou.

Conclusion :

Pour lutter contre le chômage et encourager la création d'entreprises en Algérie, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs d'aide à la création d'entreprises. Dans ce chapitre nous avons limité notre évaluation, au dispositif le plus importants, à savoir l'ANSEJ).

Notre travail a été axé sur l'analyse statistique, et à travers elle, nous avons développé plus au moins les points positifs et négatifs. En effet, depuis sa mise en place, l'ANSEJ a financé des milliers de projets et généré plusieurs milliers d'emplois. Ce qui est déjà un apport considérable. Vu les défis auquel fait face l'Algérie, en terme d'emplois et de création d'entreprises, mais plusieurs limites ont été soulevé notamment sur les coûts considérables dégagés pour le financement, ainsi que sur l'orientation des financements vers, notamment, le secteur du transport. Sachant que ce dernier est saturé, et son engouement et au détriment des autres secteurs plus stratégiques et plus porteurs d'emplois, tels que l'industrie et l'agriculture. En plus, la majorité des projets financés sont très faiblement créateurs d'emplois.

Ainsi, nous évoquons les perspectives suivantes :

- Mettre en place un organisme d'évaluation interne, qui fera un état des lieux chaque année avec la publication du rapport ;
- Divulguer au grand public, les rapports de la cour des comptes et de l'IGF pour évaluer la véracité des données ;

⁶<http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-317616.html>.

- Harmoniser la politique de création d'entreprise et d'emploi, entre les différents dispositifs notamment pour éviter les situations de fraude et de saturations de secteurs ;
- Mettre en place un système informatique au niveau de la DGI qui reprendra, tous les dégrèvements fiscaux, ainsi que le suivi des entreprises, pour produire des informations sur le crédit d'impôt, et évaluer notamment l'un des buts de l'Etat, qui consiste à l'élargissement de l'assiette, travers le suivi de la viabilité des entreprises qui hypothétiquement, déclarent et payent leurs impôts.
- Renforcer la coordination et les échanges d'information entre les organismes chargés de piloter les dispositifs de création d'emploi (ANSEJ, CNAC, ANGEM et ADS) avec l'administration fiscale et les organismes parafiscaux (CNAS et CASNOS) en vue de déceler les micros-entreprises qui ne s'acquittent pas de leurs obligations vis-à-vis de ces organismes, et qu'il convient de les suivre rigoureusement du fait du risque élevé de la fraude.
- Etablir des études régulières sur le marché et accorder les crédits selon les besoins de ce dernier et éviter la saturation de certains secteurs.
- Mettre en place des procédures d'accompagnement des porteurs de projets durant le processus de création de leur micro entreprise par la mise en place d'incubateurs de projets et d'espaces d'entreprenariat au sein même des universités et des centres de formation professionnels.

Référence :

DRAST-DGUHC, Guy Loinger et Claude Spoh, « prospective et planification territoriales-état des lieux et propositions », mars 2004.

Fayolle et Verstraete, « Paradigmes et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, Vol.4, n°1, 2005.

GRANGAUD M-F : « Secteurs porteurs à investir par les femmes en Algérie », Revue du CIDDEF N° 29, septembre 2011, p 10.

PAL Lesli, « analyse des politiques publiques », les presses de l'université de Montréal, 2010.

Saib Mohamed, « les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie », WorkingTogether Learning for Life (ETF), 2014.

SUREL.M, « Cours de politiques publique », Automne, 2002. [http://fgimello.free.fr/ documents/cours-politiques-publiques.pdf](http://fgimello.free.fr/documents/cours-politiques-publiques.pdf).